

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie       Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9588 Société : R.A.M

Actif       Pensionné(e)       Autre : Retraite

Nom & Prénom : CHAYATE Jihane

Date de naissance : 16/08/1956

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 06 68 61 5572 Total des frais engagés : 398.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur KHALIDI Amine  
Chirurgien Urologue  
73, Boulevard Mohammed V  
Casablanca - Tel : 0522 27 46 47  
Carte N° 33104682

Date de consultation : 29/11/2021

Nom et prénom du malade : CHAYATE Zd. Age:

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Prostata + Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 29/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur KHALIDI Amine  
Chirurgien Urologue  
73, Boulevard Mohammed V  
Casablanca - Tel : 0522 27 46 47

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/03/21	C 2	2	200,00	091084582 Docteur KHALIDI Amine Chirurgien Urologue 73, Boulevard Mohammed V Casablanca Tél: 0522 27 46 47 Patente N° 33104682

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JANQUET Habib Janquet Pharmacie La Villette Doctor Khalidi Amine Tel 05 22 81 89 56 39, Rue Général Lecointre Casablanca	24-03-21	19819

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

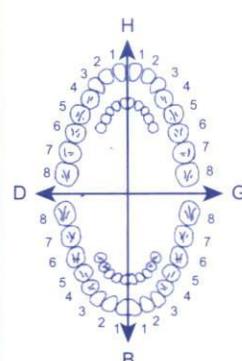
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS					
	DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION					
	COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS					
	DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION					

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

LOT : 5100  
UT. AV: 12 - 23  
P.P.V : 17 DH 50

الدكتور خالد  
KHALIDI AMINE

اختصاصي في البراحة  
وأمراض الكلى والمسالك البولية  
أستاذ مساعد بكلية الطب سابقا

LOT 201017  
EXP 03/2022  
PPV 121.40DH

Casablanca, le

29 Mars 2021

CHUATE H2d

LOT 200966  
EXP 04 2023  
PPV 60.00

60,00

PHARMACIE JANQUIERE  
Hôpital Moutakim  
Doré  
39, Rue Ben Youssef La Villette  
H.M Casablanca Tél. 05 22 61 89 55

GEPRIDE ou OPIA 3 kg  
3mg

60,00

5. V

1 mg. au petit déjeuner

17/8/21

ADD 500

5. V

1 mg. avec repas / sm.

Docteur KHALIDI Amine  
Chirurgien Urologue  
73, Boulevard Mohammed V  
Casablanca Tel : 05 22 27 46 47  
Patente N° 33104682

URAD 0,4 mg

1 gelée / j

5. V

73, Bd. Med V 3ème étage - CASABLANCA 73، شارع محمد الخامس الطابق الثالث - الدار البيضاء

E-mail : amine.khalidi@hotmail.fr - Téléphone : 05 22 27 46 47 الهاتف :